

**INFORMATION****Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société****LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST  
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.****ALCATEL LUCENT**

<b>DECLARANT :</b> Louis R. HUGHES, Administrateur
<b>INSTRUMENT FINANCIER :</b> Actions
<b>NATURE DE L'OPÉRATION :</b> Acquisition
<b>DATE DE L'OPÉRATION :</b> 10 décembre 2015
<b>DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION :</b> 11 décembre 2015
<b>LIEU DE L'OPÉRATION :</b> Euronext
<b>PRIX UNITAIRE :</b> 3,558 Euro
<b>MONTANT DE L'OPÉRATION :</b> 13 257,11 Euro
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :</b>  Acquisition réalisée dans le cadre de l'engagement d'achat lié à l'attribution de la part additionnelle des jetons de présence. Les actions ainsi acquises sont soumises à une obligation de conservation pendant toute la durée du mandat d'administrateur.